



**C'est une affaire surprenante qui fait grand bruit au sein de l'opinion publique.**

L'information contenue dans une correspondance du Directeur général de Hôtel Mont Febe adressée au secrétaire général du Sénat qui a fuité sur les réseaux sociaux.

En effet, le Directeur général du prestigieux hôtel basé à Yaoundé, capitale du Cameroun, précise que les objets volés par le Vice-président de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), le Sénateur Pierre Flambeau Ngayap, sont évalués « modestement » à 6 millions 310 mille FCFA.

OMP/NRAF  
012/31.03

**Hotel Mont Fébé**  
YAOUNDE  
**MONSIEUR MICHEL MEVA' MEBOUTOU**  
**LE SECRETAIRE GENERAL DU SENAT**  
**YAOUNDE-CAMEROUN**

N/Réf.: 00017247 /22/SA/DAF/DG.

**Objet : Facture DOIT non réglée de Monsieur le Sénateur Pierre Flambeau NGAYAP.**

Monsieur le Secrétaire Général du SENAT,

Nous venons par la présente correspondance vous saisir au sujet d'une situation très préoccupante.

En effet, lors des nombreux séjours de Monsieur le Sénateur NGAYAP, Vice-président de l'UNDP, nous avons constaté que ce dernier emportait par devers lui de nombreux objets estampillés « Hôtel Mont Fébé », qu'il allait cacher subrepticement dans son domicile à Douala.

Au préalable, nous avons essayé de le joindre au téléphone le 17 Septembre 2021 pour régler ce problème. Mais nos multiples tentatives sont restées infructueuses et ce, jusqu'au 21 Novembre 2021 où il a prétexté la tenue d'une Commission qui l'empêcherait de venir nous rencontrer.

Grâce à l'intervention du Président de son parti (UNDP), nous avons pu tenir une assise le 1<sup>er</sup> Décembre 2021. C'est ainsi qu'il a été décidé entre les parties, afin d'éviter que l'affaire ne fasse de bruit, que Monsieur le Sénateur reviendra le lendemain chercher la facture préparée, évaluée modestement à hauteur de F CFA 6 310 000 (six millions trois cent dix milles) pour le paiement.

Joint au téléphone le 08 Décembre 2021 pour lui rappeler que sa facture reste en attente, Monsieur le Sénateur n'a plus fait signe de vie.

Nous nous trouvons donc dans l'obligation de nous retourner vers sa Tutelle qu'est le SENAT, pour résoudre ce problème avant toute poursuite judiciaire à son encontre.

Aussi, nous vous transmettons une copie de la facture DOIT de Monsieur le Sénateur NGAYAP à toutes fins utiles.

Sachant pouvoir compter sur votre promptitude, nous caressons l'espoir d'un règlement de ladite facture dans les meilleurs délais.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre haute considération distinguée. /s/

Le Directeur Général,

*N. Tchobang*  
**Nicolas TCHOBANG**



**PJ : Une facture Doit.**